



Présentation du parcours des Accueils de Loisirs Sans Hébergement

Génération Vélo est un programme initialement conçu pour accompagner et financer les collectivités dans leur déploiement du SRAV. Les parcours utilisateurs de la plateforme ont été développés en ce sens. L'ouverture du programme aux ALSH constitue une évolution, afin de la rendre opérationnelle rapidement nous avons conservé le même parcours utilisateurs. Ainsi, dès lors que vous verrez apparaître la mention « collectivité » dans les différents onglets de la plateforme ou autres documents techniques, cela correspondra pour vous à « ALSH ».

1. Inscrivez-vous sur la [plateforme Génération Vélo](#) comme si vous étiez une collectivité (en renseignant vos informations : SIRET, adresse, informations bancaires, etc.) ;
⚠ Dans le champ « Type de collectivités », sélectionnez « ALSH » ou « Autre »
2. *Optionnel : Si vous souhaitez plus d'information sur l'accompagnement et les financements proposés par notre programme, vous pouvez organiser une réunion de cadrage avec votre animateur ou animatrice régionale ;*
3. **Déposez vos demandes de cofinancement** à l'aide du devis convenu avec la structure intervenante (page 34 du [Tutoriel – Prise en main plateforme - Collectivité](#)) ;
4. Une fois le cycle terminé, **l'intervenant transmet les attestations** Savoir Rouler A Vélo sur la plateforme Génération Vélo ;
5. **Téléversez ensuite les documents justificatifs** (facture et preuve de paiement) pour chaque intervention cofinancée (page 47 du [Tutoriel – Prise en main plateforme - Collectivité](#)) ;
6. **Envoyez votre demande de remboursement et bénéficiez des 50% de cofinancement** par Génération Vélo.